

ÉLECTION AU CONSEIL DE L'ISTY
COLLEGE USAGER
SCRUTIN DU 23 NOVEMBRE 2023

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- Vu le code de l'éducation, et en particulier ses articles L.719-1 à L719-3 et D.719-1 à D719-47
Vu les statuts de de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines
Vu l'arrêté N°2023-197 en date du 19 octobre 2023 portant décision électorale relative à l'élection des représentants des étudiants au sein du conseil de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines (ISTY)
Vu le procès-verbal de recevabilité des candidatures
Vu les procès-verbaux d'urnes

Le procès-verbal fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir	:	3
Nombre total d'inscrits	:	498
Nombre total de votants	:	54
Nombre de bulletins nuls et blancs	:	2
Nombre total de suffrages exprimés	:	52
Taux de participation		10,8 %

Désignation des candidats/des listes	Nombre de voix	Nombre de sièges
Union des étudiants pour l'ISTY	52	3

SONT PROCLAMÉS ÉLUS

- Monsieur Norman ALIE (titulaire)
- Madame Souheila BENABID GUENDOZI (titulaire)
- Monsieur Yingqin SU (titulaire)
- Madame Hind KHAYATI (suppléante)
- Monsieur Steve Landry KOUOKAM NONO (suppléant)
- Madame Hanane FIDAH (suppléante)

Versailles, le 24 novembre 2023

Le Président de l'université,

Alain BUI

